

Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans







2021-2024
Une île vivante !

MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS


© Michel Julien


© Vanessa Gravel

Crédits photos couverture :
Abode Stock, Flora Photographie


© Abode Stock

Table des matières

Mot du préfet 5

Introduction 6

Mise en contexte 6

Mission de la politique 7

Les valeurs 7

Les objectifs 8

Les principes directeurs 8

Les axes d'intervention 9

Définition de la famille 9

Définition des ainés 9

Portrait de la population 10

La MRC de L'Île-d'Orléans 11

Municipalité de
Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans 14

Municipalité de Sainte-Pétronille 16

Municipalité de
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans 19

Municipalité de
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans 21

Municipalité de
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans 23

Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans 25

Conclusion et remerciements 28



© Pierre Fortin



© Vanessa Gravel



MOT DU PRÉFET



La MRC de L'Île-d'Orléans et les six municipalités qui la composent ont à cœur l'amélioration du milieu de vie des citoyens et la participation active des familles et des aînés au sein de la communauté. Dans cet objectif, nous favorisons l'épanouissement des jeunes familles tout autant que le maintien à domicile des aînés de notre territoire.

C'est avec fierté que la MRC de L'Île-d'Orléans présente la Politique de la famille et des aînés renouvelée pour les années 2021-2024. Vous êtes invités à consulter ce document afin de connaître les différents objectifs et actions proposés par votre municipalité afin de faciliter, d'améliorer et de dynamiser votre milieu de vie!

La présente politique présente des objectifs concrets dans différents champs d'intervention qui touchent directement les citoyens; milieu de vie, habitat, transport, santé, éducation et loisirs. Nous sommes à l'écoute des citoyens et ce programme se veut la réponse aux besoins exprimés lors de la consultation publique du mois d'avril dernier.

Je voudrais souligner le travail de tous ceux et celles qui ont collaboré au renouvellement de cette importante politique. Je vous félicite pour le travail accompli et je nous souhaite une mise en œuvre dynamique et collaborative pour le bien-être de nos familles et de nos aînés.

Harold Noël
Préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans



© Adobe Stock

Introduction

La MRC de L'Île-d'Orléans est fière de présenter sa Politique de la famille et des aînés pour les années 2021-2024!

La Politique familiale municipale (PFM) et la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) visent à mettre en place des mesures pour favoriser le mieux-être des familles et des aînés. Elles orientent les conseils municipaux sur les actions à poser à partir des besoins identifiés par la population et les partenaires. Dans un contexte de vieillissement de la population, elles permettent de porter un regard global sur les services offerts et d'identifier ceux à bonifier ou à mettre en place pour assurer la vitalité des municipalités et le bien-être de tous.

La mise en œuvre de la politique de la famille et des aînés permettra d'assurer le développement d'un milieu de vie propice à l'épanouissement et à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des familles et des aînés de notre communauté.

MISE EN CONTEXTE

La démarche MADA vise à aider les municipalités désireuses d'encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges. Elle prévoit l'adaptation des programmes, des infrastructures et des services au vieillissement de la population, pour des communautés plus inclusives à tous les âges de la vie. Cette démarche vise à optimiser la participation sociale et le sentiment de sécurité afin d'accroître la qualité de vie durant la vieillesse.

La première politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans a vu le jour en 2015 et s'est articulée autour de sept plans d'action, soit celui de la MRC et ceux des six municipalités. Cette démarche a permis de cibler différentes actions spécifiques à une municipalité et d'autres rejoignant l'ensemble de la MRC. C'est avec une volonté d'actualiser les actions en lien avec l'habitat, le transport, la santé, l'éducation, les loisirs et le milieu de vie que les conseils municipaux de chacune des six municipalités ont travaillé au renouvellement de la Politique de la famille et des aînés pour une troisième édition consécutive.

Pour l'exercice 2021-2024, la MRC de L'Île-d'Orléans a réalisé un sondage citoyen via les médias sociaux et les sites Internet des municipalités afin d'orienter les objectifs et les actions vers les réalités et les besoins actuels des familles et des aînés. Les répondants ont ainsi pu exprimer leurs idées, leurs commentaires et signifier leurs besoins. Les membres du comité de la Politique de la famille et des aînés ont pris le temps de considérer les réponses et de lire les commentaires émanant de ce sondage : ces informations ont servi de base pour entreprendre la rédaction de leur plan d'action respectif.



© Michel Julien



© J. Amyot Maquette

MISSION DE LA POLITIQUE

La politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans privilégie la mise en place de moyens permettant la concrétisation d'un milieu où il fait bon vivre, grandir et vieillir. En partenariat avec les différents acteurs du milieu, les six municipalités s'engagent ainsi à collaborer pour le mieux-être des familles et des aînés en favorisant les occasions d'échanges, d'apprentissage, de soutien et de reconnaissance.

LES VALEURS

La mise en œuvre de la politique découle d'une fine analyse des besoins des familles et des aînés. La détermination à améliorer la qualité de vie de ces derniers est propulsée par une série de valeurs animant à la fois la MRC et les 6 municipalités du territoire de l'île d'Orléans.

L'ACCUEIL

Sur l'île d'Orléans, les familles souches du Québec côtoient des citoyens installés depuis quelques décennies, d'autres qui arrivent à peine, certains qui séjournent pour la saison estivale, des dizaines de milliers de touristes chaque année et de nombreux travailleurs agricoles. Chacun est porteur de son histoire et d'une réalité qui lui est propre. L'accueil de l'autre dans son individualité favorise un sentiment d'appartenance, de sécurité et de bien-être.

L'ENGAGEMENT CITOYEN

Une région dynamique s'appuie sur l'engagement de ses citoyens à s'informer, à communiquer leurs besoins, à proposer des projets et à s'investir pour la réalisation de ceux-ci. Cette implication au sein de la collectivité permet de mettre en place des actions ancrées dans les préoccupations réelles des familles et des aînés pour ainsi favoriser un milieu prospère par la contribution et la participation de tous. Peu importe la nature de l'implication personnelle, l'engagement est le principal vecteur permettant de développer un sentiment d'appartenance à sa communauté.

LA SOLIDARITÉ

La solidarité entre générations, entre municipalités, entre partenaires et entre voisins est porteuse d'avenir pour une communauté. L'entraide nous permet de mettre nos forces en commun, de relever ensemble nos défis et de nous ouvrir aux autres afin de créer des relations riches de sens et de partage.



© Manuel Biron, 6 ans

LES OBJECTIFS

Le but premier de la Politique de la famille et des aînés est d'améliorer la qualité de vie des citoyens de la MRC de L'Île-d'Orléans, en collaboration avec les organismes et les partenaires qui œuvrent sur le territoire. Elle propose des actions réalistes, concrètes et ancrées dans les besoins identifiés par les familles et les aînés pour améliorer leur qualité de vie et favoriser leur mieux-être.

La Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans offre une vision positive de développement à long terme, démontrant que le territoire est dynamique et en évolution constante pour s'adapter aux besoins de ses citoyens. Elle favorise la collaboration entre les municipalités et les acteurs du milieu afin de coordonner les efforts et d'assurer la cohérence dans l'action. Cette politique est un moteur de consolidation et de développement pour notre collectivité, apte à prévenir l'exode des résidentes et des résidents, et susceptible d'intéresser de nouvelles familles à s'établir chez nous.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

Découlant des objectifs, les principes directeurs suivants ont été les piliers sur lesquels la démarche de réalisation de la politique de la famille et des aînés s'est fondée.

VISER L'ACTION CONCERTÉE

En favorisant la collaboration entre les municipalités, les partenaires des milieux des affaires et ceux des milieux communautaires, l'offre des services municipaux et la qualité de ces derniers seront bonifiées et permettront de mieux répondre aux besoins des familles et des aînés.

TENIR COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES BESOINS

Les modèles de familles varient autant que leur réalité est diversifiée et il en est de même pour les aînés. Dans ce contexte, il est important que les services offerts tiennent compte de cette diversité de besoins afin de favoriser le mieux-être individuel et collectif. La MRC désire ainsi favoriser l'émergence d'environnements qui incitent à l'inclusion sociale des familles et des aînés selon leurs besoins et leurs réalités.

FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA RÉTENTION

Le développement de notre territoire passe inévitablement par l'intégration et la rétention des familles et des aînés. Il est primordial de préserver et d'accroître le sentiment d'appartenance et de fierté des familles et des aînés, car cet enjeu joue un rôle majeur dans leur qualité de vie. La MRC entend multiplier les occasions d'implication et de participation citoyenne à la vie municipale et communautaire.


© Vanessa Gravel


© Pierre Fortin


© Michel Julien

LES AXES D'INTERVENTION

À la suite de la consultation des familles et des aînés du territoire, plusieurs thèmes ont été identifiés et regroupés afin d'élaborer le plan d'action autour de six axes d'intervention principaux :

- L'habitat;
- Le transport;
- La santé et les services communautaires;
- L'éducation;
- Le milieu de vie et l'organisation municipale;
- Les loisirs, les sports, la culture et les événements.

Chacune des six municipalités de l'île d'Orléans a élaboré son plan d'action local en priorisant les axes d'intervention qui rejoignent le mieux sa réalité et les préoccupations de ses citoyens.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille, c'est le noyau de base de notre société. La famille est une cellule composée d'un ensemble de personnes unies par des liens divers; elle est traditionnelle, monoparentale, recomposée ou élargie. La famille est le milieu fondamental dans lequel les enfants acquièrent les connaissances et les aptitudes qui leur serviront toute leur vie.

La famille doit assurer les soins physiques et affectifs des membres du groupe, pourvoir à l'éducation des enfants et inculquer le respect des institutions pour une contribution maximale au développement de la société. À la cellule principale parent(s)-enfant(s) se greffent les grands-parents, les aînés, les amis et le voisinage contribuant à favoriser l'esprit d'appartenance et une grande solidarité dans notre municipalité. Les liens intergénérationnels doivent être soutenus et conservés pour la transmission des valeurs, du patrimoine et des souvenirs à partager.

DÉFINITION DES AÎNÉS

Les aînés sont des personnes âgées de 65 ans et plus qui forment un groupe hétérogène, avec des besoins et des intérêts variés. Ils jouent un rôle de mémoire collective au sein d'une famille et d'une communauté; ils sont les racines du grand arbre des générations, un ancrage qui permet aux nouvelles générations de se propulser vers l'avenir.

Les aînés enrichissent la collectivité par leur expérience, leurs connaissances et leur engagement. Du nouveau retraité à l'octogénaire impliqué dans sa communauté, en passant par celui confronté à la maladie, les aînés présentent une diversité de réalités et leur apport à la communauté est tout aussi diversifié.



© Pierre Fortin



PORTRAIT DE LA POPULATION

La MRC de L'Île-d'Orléans, avec une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus qui atteignait 26 % en 2016, alors qu'il était de 18 % pour l'ensemble de la province (Statistique Canada, 2016), est particulièrement touchée par le vieillissement de la population.

Le sondage citoyen effectué au début de la démarche de cette présente politique démontre plusieurs enjeux sur lesquels la population se questionne et souhaite des améliorations.

Le maintien et l'amélioration des services de santé, de transport et de loisirs sont donc des enjeux incontournables afin de favoriser le vieillissement actif et le maintien à domicile des aînés. Pour assurer la vitalité des municipalités du territoire, il est également essentiel de favoriser l'accès à la propriété des jeunes familles, ce qui est un enjeu important en raison du prix d'achat élevé des maisons et des coûts d'entretien des maisons ancestrales.

Loisirs

Le besoin des familles et des aînés pour une plus grande diversité et un meilleur accès aux loisirs municipaux est essentiel pour plusieurs raisons. Par exemple, le transport en commun étant limité par le petit bassin de population et la configuration territoriale, les déplacements des aînés et des jeunes vers les différentes activités dans les autres municipalités et vers l'extérieur de l'île sont complexifiés. Le développement de loisirs dans le contexte territorial implique la participation citoyenne, le recrutement et la reconnaissance des bénévoles.

Sécurité routière

La question de la sécurité routière est également préoccupante. L'aménagement des lieux de randonnées adaptés aux besoins des familles, de même que celui des pistes cyclables qui favorisent un partage de la route sont des suggestions recueillies lors du sondage effectué dans la démarche de planification de cette politique.

Accès aux services

Si la proximité avec la ville de Québec est un avantage important, tant pour l'accès aux services que pour les activités et les opportunités d'emploi, elle limite en parallèle le développement des services municipaux. De plus, le temps de réponse en cas d'urgence pour les municipalités les plus éloignées ainsi que les conditions hivernales difficiles nuisent au sentiment de sécurité des citoyens, en particulier pour les aînés. Finalement, si de nombreux services sont déjà offerts aux citoyens, il est nécessaire d'améliorer les communications pour mieux les faire connaître et de favoriser la concertation entre les différents organismes et les municipalités pour optimiser ces services, tout en tenant compte des ressources humaines et financières disponibles.

Cette Politique de la famille et des aînés se penche sur ces différents enjeux afin de pouvoir contribuer à l'amélioration du milieu de vie des citoyens de la MRC de L'Île-d'Orléans.


© Alice Labbé, 4 ans

La MRC de L'Île-d'Orléans

La MRC de L'Île-d'Orléans, d'une superficie de 194,59 km² (Communauté métropolitaine de Québec, 2013), est la plus petite MRC de la province de Québec. Elle regroupe six municipalités, soit Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans, Sainte-Pétronille, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Avec une population de 7 082 résidents permanents (Statistique Canada, 2016) et située à moins de 15 minutes du centre-ville de Québec, l'île d'Orléans offre à ses citoyens un cadre de vie exceptionnel qui marie le plaisir de la vie à la campagne, les paysages grandioses et la proximité des services de la ville. Sa population augmente en période estivale avec l'arrivée de résidents saisonniers et de travailleurs agricoles, ainsi que de centaines de milliers de touristes. L'île d'Orléans vit à des vitesses différentes selon les différentes saisons de l'année.

En plus de son insularité et de sa forte activité agricole et touristique, la MRC de L'Île-d'Orléans présente la particularité d'être reconnue comme « site patrimonial » par le gouvernement du Québec, puisque plus de 650 bâtiments y sont répertoriés. Elle est également le lieu d'établissement de nombreuses familles souches de la province et cinq des six municipalités qui la composent sont membres de l'Association des plus beaux villages du Québec.

La devise de la MRC de L'Île-d'Orléans résume bien ce qui anime son territoire : « J'accueille et je nourris ».



© Michel Julien

PLAN D'ACTION DE LA MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
HABITAT	**Favoriser la restauration des biens patrimoniaux**	Poursuivre les travaux de la table de concertation pour l'application du plan de conservation du site patrimonial de l'île d'Orléans	●	●		
		Encourager le transfert des responsabilités du ministère de la Culture et des Communications (MCC) vers les municipalités quant à l'émission des autorisations requises par l'application du plan de conservation		●	●	●
		Administrer un programme d'aide financière conjoint MRC-MCC pour la restauration des biens patrimoniaux	●	●	●	●
	Faciliter le processus d'obtention des différents permis et autorisations requis pour construire et rénover les propriétés	Mettre en place une plateforme numérique centralisée pour les traitements des demandes de permis et le paiement de ceux-ci	●	●		
	Favoriser l'adaptation des domiciles pour les clientèles en perte d'autonomie	Administrer le programme d'adaptation de domicile de la Société d'habitation du Québec	●	●	●	●
		Soutenir et faire connaitre les ressources du milieu	●	●	●	●
TRANSPORT	**Favoriser la sécurité routière**	Poursuivre les initiatives de sensibilisation aux comportements sécuritaires dans les déplacements	●	●	●	●
	Favoriser le développement du transport en commun et adapté	Soutenir financièrement les projets de développement de PLUMobile	●	●	●	●
		Contribuer à la diffusion d'information des services de PLUMobile pour atteindre de nouvelles clientèles	●	●	●	●
SANTÉ	**Assurer le maintien et la bonification des services de santé et des services communautaires**	Collaborer avec les autorités du CIUSSS pour maintenir la qualité des services aux familles et aux aînés	●	●	●	●
		S'assurer du maintien d'une clinique médicale pour assurer la poursuite et la bonification des services	●	●	●	●
	Promouvoir les services offerts par les organismes communautaires	Faire la promotion des services offerts par les organismes orléanais et régionaux	●	●	●	●
		Collaborer à l'augmentation de l'offre des services offerts aux familles et aux aînés par les organismes situés sur l'île et à l'extérieur du territoire de la MRC	●	●	●	●
	Encourager et soutenir les projets et initiatives destinés aux clientèles dans le besoin	Soutenir le projet «Moi, j'mange!» du CIUSSSCN visant à réduire l'insécurité alimentaire sur le territoire	●	●		
		Appuyer les organismes communautaires dans la lutte contre la pauvreté (comptoir de partage, aide alimentaire, etc.)	●	●	●	●
	Encourager les saines habitudes de vie chez les citoyens	Soutenir le projet « Les petits ambassadeurs » visant à utiliser et promouvoir les produits locaux dans l'alimentation des utilisateurs des services de garde sur le territoire	●	●		

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
ÉDUCATION	**Maintenir et bonifier les services éducatifs actuels**	Collaborer avec la commission scolaire afin d'assurer le maintien des trois pavillons de l'École de l'Île-d'Orléans	●	●	●	●
		Assurer le maintien des services de garde sur le territoire de la MRC	●	●	●	●
		Assurer la disponibilité de places en milieu de garde pour la petite enfance sur l'île d'Orléans	●	●	●	●
LOISIRS	**Favoriser le développement des loisirs culturels et sportifs ainsi que leur accessibilité**	Réaliser le projet de mise en valeur du fleuve et du littoral sur le territoire	●	●	●	●
		Favoriser la circulation de l'information sur l'ensemble des loisirs offert par les municipalités	●	●	●	●
		Conclure des ententes à l'extérieur de l'île pour augmenter l'offre de loisirs culturels et sportifs destinés aux enfants, aux adolescents, aux familles et aux aînés	●	●	●	●
MILIEU DE VIE	**Faciliter l'accès à l'information sur les services disponibles**	Revoir et bonifier la plateforme iledorleans.com et améliorer les outils de communication actuels	●	●		
		Assurer la diffusion de l'information des services de la MRC via différentes plateformes, dont les médias sociaux	●	●	●	●
		Mettre en place une application numérique pour le traitement des plaintes	●			
	Favoriser l'accessibilité des citoyens à des ressources d'urgence	Communiquer l'information pertinente sur l'utilisation et la localisation des défibrillateurs	●	●	●	●
		S'assurer de la présence d'une ambulance sur l'île lors de travaux majeurs sur le pont	●	●	●	●
	Cultiver le sentiment d'appartenance et de fierté	Diffuser les cahiers du patrimoine	●	●	●	●
		Déployer la stratégie de développement territorial et l'image de marque	●	●	●	●
		Accroître le sentiment d'appartenance des jeunes et leur famille, notamment par le biais d'activités culturelles intergénérationnelles	●	●	●	●
		Collaborer au développement du projet achatlocal.io visant notamment à stimuler l'achat local	●	●	●	●
		Soutenir les campagnes et la diffusion d'information afin de promouvoir l'achat local	●	●	●	●
	Assurer le suivi du plan d'action	Rencontrer le comité de suivi de la MRC pour le suivi du plan d'action de la Politique de la famille et des aînés	●	●	●	●
		Maintenir le poste de coordonnatrice de la Politique de la famille et des aînés à la MRC	●	●	●	●


© Michel Julien

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Fondée en 1661, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans fut la deuxième paroisse à voir le jour en Amérique. Sa constitution comme municipalité remonte à 1855. Elle est le chef-lieu de la MRC de L'Île-d'Orléans et, à ce titre, la municipalité abrite le siège social de celle-ci. Située sur la rive nord de l'île, elle fait face à la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré et au mont Sainte-Anne. Ses nombreux bâtiments ancestraux, dont la chapelle de procession, l'église datant de 1743, la Maison de nos Aïeux et la Maison Drouin accentuent le caractère patrimonial de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Lors du recensement de 2016, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans comptait une population de 938 habitants, dont 130 âgés de moins de 14 ans, 270 âgés de 65 et plus, ainsi que 295 familles (Statistique Canada, 2016). Un des trois pavillons de l'École de l'Île-d'Orléans y est situé.

D'autre part, la résidence Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans peut héberger jusqu'à 27 résidents et offre ses services aux aînés semi-autonomes ou en perte d'autonomie, ainsi qu'aux personnes convalescentes. Avec le Parc des Ancêtres, les différentes activités de rassemblement annuelles, en plus des installations de loisirs sportifs et culturels, Sainte-Famille est un milieu riche en initiatives pour ses familles et ses aînés.

PLAN D'ACTION DE SAINTE-FAMILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
HABITAT	**Embellir le village**	Mettre en place un comité embellissement		●		
		Miser sur la décoration du village lors des fêtes	●	●	●	●
		Procéder à l'installation de prise électrique dans les lampadaires de rue	●			
		Définir un circuit piétonnier relatant l'histo-rique des lieux et bâtiments		●	●	
		Mettre en place des concours pour les plus belles décorations (Noël, Halloween, etc.)		●		
	Féliciter et encourager les parents lors de naissances	Maintenir le don de 500 $ lors de la nais-sance d'un enfant	●	●	●	●
	Créer un sentier reliant le Parc des Ancêtres au quai	Poursuivre les démarches de ce projet	●	●	●	●
		Établir un montage financier	●	●	●	●
	Informer les citoyens sur les services disponibles	Envoyer un dépliant informatif contenant les services et soutiens disponibles		●		
TRANSPORT	**Identifier clairement les aires de stationnement**	Définir les aires de stationnement et diffuser les informations aux citoyens		●	●	●
	S'assurer que le passage piétonnier entre l'école et l'église soit respecté	Conserver les lignes jaunes visibles	●	●	●	●
	Faire l'installation d'un radar pédagogique aux entrées du village	Faire les démarches auprès du MTQ		●		
SANTÉ	**Favoriser le soutien à domicile des aînés**	Soutenir financièrement l'Association des Bénévoles de l'Île d'Orléans (ABIO)	●	●	●	●
ÉDUCATION	**Maintenir l'école et ses services**	Continuer de prioriser l'entretien du bâtiment	●	●	●	●
		Continuer la collaboration avec la direction de l'école	●	●	●	●
LOISIRS	**Rendre la patinoire multifonctionnelle**	Effectuer le marquage de la patinoire pour des activités estivales	●			
		Proposer des activités (cinéma, marché aux puces, fête, etc.)	●	●	●	●
	Augmenter l'offre d'ac-tivités	Vérifier la possibilité d'un sentier de ski de fond/raquette	●			
		Soutenir les propositions du comité des loisirs	●	●	●	●



© Michel Julien

Municipalité de Sainte-Pétronille

Le charme de Sainte-Pétronille tient autant aux vues impressionnantes sur Québec et sur les chutes Montmorency qu'aux maisons anciennes, villas et jardins qui composent cette municipalité. On y retrouve à la fois la forêt de chênes rouges la plus au nord en Amérique et le plus vieux golf de ce continent. Si l'activité agricole est moins présente que dans les autres municipalités, l'intérêt touristique qu'elle suscite est bien ancré et remonte aux années 1850 lorsque la bourgeoisie locale venait s'y reposer. Même si sa position stratégique et son accès au fleuve ont permis son occupation dès les débuts de la Nouvelle-France, le village de Sainte-Pétronille a été fondé en 1874, le territoire étant auparavant partagé entre Saint-Pierre et Saint-Laurent.

Avec ses 1 033 citoyens (Statistique Canada, 2016), Sainte-Pétronille est la quatrième municipalité la plus populeuse de la MRC de L'Île-d'Orléans. De ce nombre, 290 sont âgés de 65 ans et plus et le village compte 340 familles avec 140 jeunes de moins de 15 ans. Sainte-Pétronille est située à quelques minutes de Saint-Pierre, de Saint-Laurent et du pont de l'île d'Orléans, ce qui permet aux familles et aux aînés d'avoir accès à une multitude de services. Avec ses sentiers aménagés, ses installations de loisirs sportifs et son centre communautaire, elle offre aux citoyens un équilibre entre la vie urbaine et la vie rurale. En plus des données recensées lors de la consultation publique, les actions privilégiées pour Sainte-Pétronille s'appuient sur les préoccupations des citoyens retenues dans le rapport Diagnostic et éléments de vision 2022 publié par la municipalité.

PLAN D'ACTION DE SAINTE-PÉTRONILLE

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
HABITAT	**Favoriser le soutien des familles et le maintien à domicile des aînés**	Continuer à bonifier la campagne de financement de l'ABIO dont la mission et les activités répondent à notre objectif	●	●	●	●
		Favoriser la mise en place de maisons bigénérationnelles	●	●	●	●
	Soutenir les familles pour la rénovation des maisons de tout style, incluant les patrimoniales	Informer les citoyens en les dirigeant vers les différentes sources de renseignements pour connaître les subventions gouvernementales possibles et disponibles	●	●	●	●
TRANSPORT	**Continuer à investir dans la quote-part de la municipalité et à promouvoir l'amélioration du transport public dans le but d'une amélioration du bien-être intergénérationnel**	Promouvoir de façon concrète et réaliste auprès de la MRC et de PLUMobile les idées et projets soumis par les répondants municipaux comme, à titre d'exemple, l'ajout d'un deuxième véhicule à l'île d'Orléans et le transport personnalisé (Référence Journal Autour de l'Île juin 2021)	●	●	●	●
LOISIRS	**Prioriser un camp de jour estival de qualité et à coût raisonnable**	S'assurer d'offrir aux parents de Sainte-Pétronille l'accès aux services des camps de jour reconnus par la municipalité (Saint-Pierre et Saint-François)	●	●	●	●
		Mettre sur pied un comité de loisirs afin de mieux encadrer le conseiller ou la conseillère responsable des loisirs		●		
	Développer et promouvoir une programmation diversifiée de loisirs, sports, activités culturelles et communautaires	Maintenir aux deux ans l'appui du Conseil au concours d'art public et intégrer le dévoilement des œuvres primées à des activités communautaires			●	
		Soutenir les demandes d'aide financière venant de son école de musique, du Chœur de l'Île ainsi que pour les concerts d'été de la Musique de Chambre de Sainte-Pétronille	●	●	●	●
		Encourager l'initiative chez les citoyens dans des activités communautaires et des projets. Promouvoir des activités intergénérationnelles telles que les expositions du Collectif des artistes dans le village, pique-nique printanier sous les pommiers en fleurs, fête des voisins, fête de l'arbre de Noël, la fête des enfants, la fête hivernale. Séances et cours de patinage, parties de hockey, cours de musique, de yoga de tennis, de pickleball, de marche, de lecture et les clubs de collectionneurs	●	●	●	●
		Maintenir les conférences culturelles, les visites commentées et le rallye intergénérationnel	●	●	●	●
	Procéder à l'ajout de modules d'exercice extérieurs pour aînés-adultes visant le bien-être et le maintien d'une bonne santé de nos citoyens plus âgés	Communiquer avec les fournisseurs pour nous proposer divers scénarios et équipements plan et devis. Demander diverses soumissions			●	
		Adresser des demandes de subventions auprès des diverses instances gouvernementales et des programmes offerts aux différents paliers.			●	

MILIEU DE VIE	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
	Soutenir l'accès à l'information sur les services offerts à la population par un guide regroupant les services communautaires et culturels	Tenir à jour notre guide publié sur le site Internet de la municipalité destiné aux nouveaux arrivants et citoyens	●	●	●	●
		Promouvoir le guide au moyen du journal municipal Le Beau Lieu	●	●	●	●
	Publier dans le Beau Lieu et le journal Autour de l'Île la programmation des événements communautaires	Produire deux fois par année une programmation anticipée des événements prévus	●	●	●	●
		Rendre disponible le bilan annuel	●	●	●	●
		Informer la population de toute information pertinente concernant la vie communautaire	●	●	●	●
	Adapter les lieux publics aux besoins des aînés, des personneshandicapées et à mobilité réduite	Identifier et localiser sur nos dépliants touristiques l'accès aux toilettes publiques	●	●	●	●
		Mettre en place des moyens concrets permettant un accès au centre communautaire (bibliothèque, toilettes, etc.)	●	●	●	●
	Faciliter et sécuriser les déplacements piétonniers et assurer la sécurité routière dans le village	Maintenir les trottoirs du bout de l'île sécuritaires à l'année, depuis le quai jusqu'à la Chocolaterie	●	●	●	●
		Assurer la sécurité routière en insistant sur le respect des endroits où il indiqué défense de stationner et poursuivre la demande de ligne de traverse de piétons à l'entrée et sortie de la Chocolaterie vis-à-vis la rue Horatio-Walker auprès du ministère des Transports (MTQ)	●	●		
		Procéder à l'achat d'un second radar dissuasif additionnel afin de s'assurer une sécurité accrue tant du côté sud que du côté nord	●	●		
	Bonifier, entretenir les sentiers multifonctionnels et intergénérationnels et les parcours pédestres existants dans le village et assurer une interconnectivité agréable et sécuritaire entre le haut du village en liant celui-ci avec les sentiers dans le boisé vers le centre communautaire	Former un comité de citoyens pour définir les démarches à élaborer, s'assurer la collaboration et la permission de passage des propriétaires concernés pour les sentiers existants, dans le haut du village à partir de la rue des Pins Nord, le Sentier de motoneiges et la rue Ferland Sud	●	●	●	●
		Produire et adresser une demande d'aide financière auprès des différents ministères offrant des programmes de subventions gouvernementales ainsi qu'auprès de la MRC pour la suite des réalisations	●	●	●	●
	Reconnaître l'engagement citoyen	Maintenir l'activité annuelle de reconnaissance des bénévoles tout en bonifiant la reconnaissance de personnes de mérite extraordinaires à cette occasion	●	●	●	●
	Développer chez les nouveaux résidents le sentiment d'appartenance à la communauté	Faire connaître dans les meilleurs délais le guide des services communautaires et culturels auprès des nouveaux	●	●	●	●
		Poursuivre l'appel aux citoyens pour une participation aux différents comités soit par le Journal Le Beau Lieu ou lors de nos activités	●	●	●	●
	Assurer une communication continuelle des services et événements auprès des résidents	Tenir à jour notre site Internet	●	●	●	●
		Maintenir les voies de communication par notre réseau urgence lors d'événements spéciaux	●	●	●	●
		Mettre à jour l'abonnement Telmatik afin de rejoindre plus de personnes aînées	●	●	●	●
		Encourager les membres du Conseil à publier dans le journal municipal Le Beau Lieu et améliorer les informations dans la section vie municipale du journal Autour de l'Île	●	●	●	●



Municipalité de Saint-Francois-de-l'Île-d'Orléans

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, c'est la nature à l'état pur. Le vent y est plus tourmenteur, les étendues plus vastes et les paysages s'offrent à perte de vue pour le plaisir de tous les sens. S'allongeant entre le cap Tourmente et l'archipel de Montmagny, ses berges et ses champs accueillent les oies blanches qui y font escale lors des migrations. Ici, les eaux du fleuve deviennent salées et les trois grandes formations géologiques qui forment le Québec, soit les Appalaches, les Laurentides et les Basses-terres, se rencontrent.

Situé à l'extrême est de l'île d'Orléans, son territoire comprend la pointe d'Argentenay, ainsi que les îles aux Ruaux et Madame qui lui font face. De la Tour du Nordet, la vue à 360 degrés permet de constater l'ampleur du territoire et la beauté du paysage.

Fondée en 1679, la paroisse de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans devient municipalité en 1855. Le cœur du village regroupe l'église, datant de 1734 et reconstruite en 1992 à la suite d'un incendie majeur, et la plus vieille école de fabrique du Québec. La municipalité compte 527 résidents permanents et 170 familles (Statistique Canada, 2016), dont plusieurs familles d'agriculteurs. Parmi ces résidents, 60 sont âgés de moins de 15 ans et 145 ont 65 ans et plus. Les nouveaux sentiers aménagés, le Club La Mi-Temps pour les aînés, le camp Saint-François et le centre communautaire Le Sillon avec ses installations de loisirs, jumelés à la quiétude du milieu, offrent aux familles et aux aînés un cadre de vie exceptionnel.

PLAN D'ACTION DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
HABITAT	**Favoriser l'intégration et l'appartenance des résidents à la Municipalité**	Tenir une fête municipale annuelle pour tous les résidents		●	●	●
		Produire et diffuser une vidéo promotionnelle de la Municipalité		●		

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
HABITAT	**Soutenir les familles pour la rénovation des maisons de tout style, incluant les bâtiments patrimoniaux**	Informer les citoyens des ressources disponibles pour la rénovation des maisons patrimoniales	●	●	●	●
		Continuer à soutenir les efforts déployés pour faciliter une plus grande souplesse dans la règlementation imposée par le MCC et quant aux sommes allouées par ce dernier	●	●	●	●
TRANSPORT	**Faciliter et sécuriser les déplacements piétonniers et assurer la sécurité routière**	Aménager une voie piétonnière dans le secteur village		●		
		Sécuriser l'accès au chemin du Quai		●		
		Installer des panneaux de signalisation et réduire les limites de vitesse sur les chemins municipaux	●			
	Favoriser l'utilisation du transport en commun et adapté	Participer aux efforts de transport collectif et informer les citoyens des modes de transport qu'ils peuvent emprunter afin de se déplacer	●	●	●	●
SANTÉ	**Réduire les risques liés à la santé et sécurité des citoyens**	Offrir des cours de secourisme/défibrillateur automatisé externe aux citoyens		●		
	Contribuer au bien-être des jeunes	Offrir des services adaptés pour les jeunes en appuyant financièrement la Maison des jeunes dont la mission et les activités répondent à notre objectif	●	●	●	●
		Adopter la Charte municipale pour la protection de l'enfant	●			
	Favoriser le maintien à domicile et la sécurité des aînés	Soutenir l'Association bénévole de l'Île d'Orléans dont la mission et les activités répondent à notre objectif	●	●	●	●
LOISIRS	**Bonifier l'offre d'activités et développer une programmation de loisirs diversifiée**	Procéder à la réfection de la patinoire municipale et installer une surface multifonction		●		
		Identifier de nouvelles mesures pour favoriser les activités sportives et culturelles au centre de la municipalité	●	●	●	●
	Favoriser l'accès aux loisirs des autres municipalités	Participer au comité intermunicipal de loisirs	●	●	●	●
MILIEU DE VIE	**Améliorer l'accès à l'information sur les services disponibles**	Faire la promotion des services disponibles	●	●	●	●
	Mettre en valeur les lieux publics	Améliorer les installations et veiller à l'agrandissement du Parc de la Tour (tables, sculpture et rénovations)	●			
		Aménager un sentier multifonctionnel dans la Municipalité			●	
		Améliorer les aménagements du Centre le Sillon	●			
		Installer des panneaux d'interprétation dans la Municipalité	●			
	Assurer le suivi du plan d'action	Rendre permanent le poste de conseiller responsable des questions familiales et aînées et participer au comité de suivi du plan d'action	●	●	●	●



Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Avec son charme pittoresque des villages d'autrefois, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans a des airs de carte postale. Pas surprenant qu'il fasse la fierté de ses citoyens et qu'il frappe l'imaginaire des touristes qui s'arrêtent le temps d'une marche sur la grève, de la tournée des commerces ou tout simplement d'une pause sur le quai pour admirer les navires.

Érigé au rang de municipalité en 1855, mais reconnu comme paroisse depuis 1679, Saint-Jean a longtemps été un village de pilotes du Saint-Laurent et en garde encore aujourd'hui les traces. Le manoir Mauvide-Genest et ses jardins, le chemin Royal qui devient sinueux comme pour permettre aux conducteurs de mieux apprécier le paysage, de même que l'église et le cimetière érigés en bordure du fleuve, séduisent autant les résidents que les gens de passage.

Le Cercle de Fermières de Saint-Jean, la Maison des jeunes, ainsi que le Club de l'amitié et des aînés offrent différentes activités de loisirs aux 1 059 citoyens qui y résident à l'année et aux nombreux résidents saisonniers. En 2016, on dénombrait 345 familles, 125 jeunes âgés de 0 à 14 ans (Statistique Canada, 2016) et 280 personnes âgées de 65 ans et plus.

PLAN D'ACTION DE SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
HABITAT	Favoriser l'intégration des nouvelles familles	Offrir un guide d'accueil aux nouvelles familles	●	●	●	●
		Prévoir une allocation de 500 $ lors d'une naissance (les parents doivent en faire la demande)		●	●	●
		Soutenir financièrement l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans	●	●	●	●
	Travailler au maintien des aînés dans leurs résidences	Offrir une formation d'auto-secourisme pour aînés		●	●	●
		Faire la promotion des services de maintien à domicile avec l'ABIO		●	●	●
		Élaborer un programme de sensibilisation au bon voisinage		●	●	●
	Soutenir la rénovation de maisons patrimoniales	Tenir informer les résidents sur les ressources disponibles quant à la rénovation des maisons patrimoniales		●	●	●
		Collaborer avec le MCC afin d'alléger le fardeau administratif et financier concernant la rénovation de maisons en contexte patrimonial des résidents		●	●	●

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
TRANSPORT	**Faciliter et sécuriser les déplacements piétonniers et assurer la sécurité routière dans le village**	Procéder à l'installation de radar pédagogique	●	●		
		Évaluer la possibilité d'installer des affiches de sensibilisation à la réduction des bruits de moto		●	●	
		Évaluer la possibilité d'ajouter un panneau de signalisation préventif		●	●	
	Informer les citoyens des modes de transport qu'ils peuvent emprunter afinde se déplacer	Faire la promotion du covoiturage et du service Plumobile via le site de la communauté insulaire ainsi que d'autres pages Facebook de l'Île d'Orléans	●	●	●	●
SANTÉ	**Soutenir la Maison des jeunes dans ses activités**	Soutenir financièrement les activités annuelles	●	●	●	●
		Offrir du soutien à l'embauche de personnel	●	●	●	●
		Évaluer un projet de rénovation des locaux de la maison desjeunes	●	●		
	Développer des activités sportives et récréatives	Rechercher et développer des activités diverses liées au sport selon l'âge: yoga, marche, entraînement, etc.	●	●	●	●
		Encourager l'initiative citoyenne de développement et de la promotion d'activités intergénérationnelles			●	●
	Rendre les lieux publics mieux adaptés aux familles	Rénover les toilettes publiques au Quai	●	●		
		Améliorer et/ou déterminer la vocation du terrain de balle		●	●	
ÉDUCATION	**Offrir de la formation**	Évaluer la possibilité d'offrir des cours de premiers soins à chaque groupe d'âge		●	●	●
		Offrir de la formation continue pour les élus		●	●	●
		Développer et mettre à jour un recueil sur l'offre de formation dans la municipalité		●	●	●
LOISIRS	**Rendre les terrains de jeux plus attrayants pour les familles**	Bonifier les terrains de jeux	●	●	●	●
	Développer une offre de loisirs diversifiée qui réponde aux besoins de tous les groupes d'âge	Mettre en place une structure qui favorise l'offre de loisirs adaptés aux besoins des aînés	●	●	●	●
		Collaboration entre la municipalité pour l'élaboration du calendrier et la réalisation et des activités de loisirs		●	●	●
		Poursuivre les fêtes annuelles du village	●	●	●	●
	Valoriser l'implication sociale dans la municipalité	Création d'un comité des loisirs intergénérationnels		●		
		Poursuivre les événements de remerciement aux bénévoles	●	●	●	●
		Valoriser davantage l'action bénévole dans l'organisation de tous les événements et les fêtes		●	●	●
MILIEU DE VIE	**Ajouter des sentiers pédestres**	Collaborer avec le comité d'embellissement pour annoncer les circuits pédestres donnant accès à la grève: église, quai, Manoir Mauvide Genest, Chemin Lafleur		●		
		Favoriser le développement du circuit piétonnier au Chemin Lafleur		●		
	Valoriser l'utilisation des lieux publics	Évaluer la possibilité de permettre le stationnement de nuit à l'église		●		
		Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes l'accès aux toilettes publiques		●		
		Procéder à l'installation de poubelles et de bacs à recyclage sur les lieux publics		●		



Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

La municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans fut longtemps reconnue pour ses chalouperies et ses chantiers maritimes et demeure encore aujourd'hui le symbole du lien profond qu'entretiennent les Orléanais avec le fleuve. Que ce soit en se promenant sur le quai qui s'avance vers la rive sud, lors d'un pique-nique au Parc maritime ou en admirant les bateaux de la marina et ceux au large, partout on y voit le fleuve qui s'étend, majestueux.

Son territoire a été reconnu comme paroisse dès 1679 et la municipalité fut quant à elle constituée en 1855. Plusieurs rassemblements annuels y sont organisés, dont la Fête nationale et l'événement l'Île en Blues qui attire de nombreux amateurs de musique.

La municipalité de Saint-Laurent compte 1 532 résidents, dont 225 sont âgés de moins de 15 ans, 380 de 65 ans et plus, et 505 familles (Statistique Canada, 2016). Elle accueille l'un des trois pavillons de l'École de l'Île-d'Orléans et met à la disposition des citoyens différentes installations de loisirs, telles qu'une salle communautaire, un terrain de jeux, un chalet des loisirs, un circuit d'entraînement en plein air, un sentier de ski de fond et un terrain de golf.

Situé à courte distance du pont de l'île d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, avec ses nombreux attraits, offre aux familles et aux aînés un milieu de vie dynamique et accueillant.

PLAN D'ACTION DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
HABITAT	**Favoriser le maintien à domicile des aînés**	Mettre à la disposition des aînés des moyens leur permettant de demeurer le plus longtemps possible dans leur résidence	●	●	●	●
		Favoriser le bon voisinage	●	●	●	●
	Développer le sentiment d'appartenance à la municipalité	Faire la promotion du programme «Une naissance, un livre»	●	●	●	●
		Maintenir et bonifier le processus d'accueil pour les nouveaux résidents	●	●	●	●
		Favoriser les activités intergénérationnelles	●	●	●	●
TRANSPORT	**Permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler de façon plus sécuritaire**	Développer des circuits de randonnées	●	●	●	●
		Identifier des moyens d'assurer les déplacements sécuritaires des élèves	●	●	●	●
SANTÉ	**Intégrer les saines habitudes de vie à la politique familiale**	Offrir des choix santé lors des activités municipales	●	●	●	●
		Mettre en place des environnements favorables aux saines habitudes de vie	●	●	●	●
		Encourager un mode de vie actif	●	●	●	●
ÉDUCATION	**Poursuivre les partenariats avec l'école pour faire le lien avec la communauté**	Intégrer la participation de l'école aux activités de la Municipalité	●	●	●	●
		Soutenir l'école dans ses initiatives	●	●	●	●
LOISIRS	**Développer une offre de loisirs diversifiée et adaptée à tous**	Développer une offre de loisirs diversifiée et adaptée à tous	●	●	●	●
	Favoriser les liens entre les citoyens	Optimiser l'utilisation des infrastructures municipales par les citoyens	●	●	●	●
MILIEU DE VIE	**Améliorer les outils de communication municipaux**	Améliorer les outils de communication actuels pour les rendre plus complets et conviviaux	●	●	●	●
	Favoriser l'épanouissement des enfants et adolescents dans la municipalité	Offrir des services et mettre en place des infrastructures dédiées aux enfants et adolescents	●	●	●	●
		Soutenir les démarches visant à augmenter le nombre de places en CPE	●	●	●	●
	Soutenir l'activité bénévole	Promouvoir l'implication sociale	●	●	●	●
	Améliorer l'accès aux lieux publics	Bonifier l'aménagement du coeur du village pour qu'il soit mieux adapté à tous	●	●	●	●
		Poursuivre la signalisation des lieux publics	●	●	●	●
		Adapter les lieux publics aux personnes à mobilité réduite	●	●	●	●
	Assurer le suivi du plan d'action	Maintenir le poste de conseillère responsable des questions familiales et aînées	●	●	●	●
		Maintenir le poste de coordonnateur	●	●	●	●
		Maintenir un comité de suivi du plan d'action	●	●	●	●



Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Fondée en 1679, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans a toujours été une municipalité dynamique, à l'affût des innovations et fidèle au passé, comme l'indique sa devise.

Située à l'entrée de l'île d'Orléans, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans est la municipalité la plus populeuse du territoire et celle où vivent le plus de familles de la MRC, soit 600 familles pour une population de 1 993 résidents permanents (Statistique Canada, 2016). Les nombreuses installations sportives, un bâtiment de l'École de l'Île-d'Orléans, la bibliothèque Oscar-Ferland, le Centre de la petite enfance, le centre communautaire Logisport et le camp de jour Multisports permettent de répondre aux besoins des jeunes et ainsi leur offrir un cadre de vie actif, sécuritaire et dynamique.

En 2016, dans la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, on dénombrait 290 jeunes âgés de 14 ans et moins et 505 personnes âgées de 65 ans et plus (Statistique Canada, 2016). Les aînés peuvent quant à eux bénéficier de différentes offres de loisirs avec le groupe Les aînés en action, ainsi que de différentes installations et activités leur étant destinées.

De nombreux commerces et points d'intérêts marquent le territoire dont l'Espace Félix-Leclerc, centre d'interprétation sur la vie et la carrière de cet illustre poète et l'église datant de 1717, soit la plus ancienne église rurale de la province.

Plusieurs services offerts à l'île d'Orléans aux familles et aux aînés sont centralisés à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

PLAN D'ACTION DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
HABBITAT	**Poursuivre la collaboration entre le conseil municipal et les aînés**	Soutenir la Villa des Bosquets dans son offre de services	●	●	●	●
		Soutenir les organismes et associations qui offrent des services aux aînés	●	●	●	●
	Soutenir les familles pour l'amélioration de leur milieu de vie sur l'Île	Faciliter la procédure pour l'obtention de permis de construction et de rénovation	●	●	●	●
		Régir et encadrer la conversion d'habitations en unités de location court terme (AirBnb)	●	●	●	●
		Continuer les travaux de raccordement au réseau d'égouts pour les habitations qui ne le sont pas			●	●
TRANSPORT	**Favoriser l'utilisation du transport collectif par les aînés**	Maintenir l'entente avec l'église d'utiliser le portique pour les usagers qui attendent l'autobus	●	●	●	●
		Participer à la table PLUMobile	●	●	●	●
	Entretenir et améliorer l'accès aux arrêts	Faire l'ajout de bancs publics aux arrêts du transport collectif	●	●	●	●
SANTÉ	**Soutenir les organismes communautaires**	Poursuivre la participation du conseil municipal aux activités organisées par les organismes situés sur le territoire	●	●	●	●
		Favoriser la collaboration afin d'optimiser les services aux citoyens	●	●	●	●
	Appuyer la réalisation d'activités sportives collectives	Stimuler les activités sportives rassembleuses offertes à tous et appuyer leur réalisation (défi, marche collective, etc.)	●	●	●	●
		Travailler à l'obtention de subventions pour la tenue de défis sportifs dans la municipalité	●	●	●	●
	Participer à la diffusion du message des saines habitudes de vie	Véhiculer des valeurs de saines habitudes de vie via nos plateformes de communication	●	●	●	●
		Stimuler la participation à des événements collectifs visant les saines habitudes de vie (défi santé, mois de la nutrition, etc.)	●	●	●	●
		Soutenir les initiatives visant le bien-être et le vieillissement actif des aînés (soutien direct, réseautage, promotion, etc.)	●	●	●	●
ÉDUCATION	**Maintenir et bonifier les services de garde actuels**	Collaborer avec la commission scolaire afin d'assurer le maintien des services au Logisport	●	●	●	●
LOISIRS	**Offrir des locaux pour la clientèle mineure**	Maintenir les services de la maison des jeunes à Saint-Pierre	●	●	●	●
	Améliorer l'offre de services de la bibliothèque	Continuer à diffuser les nouveaux achats de livres	●	●	●	●
		Collaborer avec l'école St-Pierre pour stimuler la fréquentation des jeunes à la bibliothèque	●	●	●	●
		Offrir une salle de conférence à la population	●	●	●	●

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER 2021	2022	2023	2024
LOISIRS	**Favoriser les développements des loisirs culturels et sportifs ainsi que leur accessibilité**	Soutenir le coordonnateur des loisirs	●	●	●	●
		Maintenir une offre de loisirs diversifiée, adaptée à tous les citoyens	●	●	●	●
		Maximiser l'utilisation de nos infrastructures	●	●	●	●
		Étudier la possibilité de collaboration avec des organismes de la municipalité afin d'étendre notre offre d'activités	●	●	●	●
		Maintenir les infrastructures de la piscine et maximiser son utilisation en planifiant des activités aquatiques pour tous	●	●	●	●
		Maintenir les infrastructures de la patinoire durant l'hiver et y ajouter des services (éclairage, musique, événements, etc.)	●	●	●	●
		Aménager un centre de glissage sur le terrain de balle durant la période hivernale	●	●	●	●
	Améliorer les espaces publics	Collaborer avec certains intervenants afin de créer des circuits piétonniers dans la municipalité	●	●	●	●
		Collaborer avec certains intervenants qui possèdent des espaces publics afin de contribuer à l'amélioration de ceux-ci (tables de pique-nique, éclairage, etc.)	●	●	●	●
	Bonifier les activités festives et rassembleuses pour les citoyens	Accueillir les initiatives citoyennes pour la création d'activités et d'événements rassembleurs	●	●	●	●
		Mettre sur pied des concours pour les fêtes d'Halloween et Noël (décoration de maisons, remise de friandises, etc.)	●	●	●	●
MILIEU DE VIE	**Maintenir la communication municipale actuelle**	Alimenter régulièrement les outils d'information de l'actualité municipale	●	●	●	●
	Développer le sentiment d'appartenance des citoyens envers la municipalité	Offrir des activités favorisant le regroupement des citoyens	●	●	●	●
		Poursuivre les fêtes familiales d'été et d'hiver	●	●	●	●
		Continuer le dynamisme du comité d'embellissement de la municipalité	●	●	●	●
		Continuer de diffuser les informations relatives aux situations d'urgence	●	●	●	●
	Sensibiliser les citoyens à la dangerosité de la conduite des véhicules tout-terrains et des motoneiges	Entamer des actions pour conscientiser les citoyens au danger de la conduite des véhicules hors route	●	●	●	●
		Diffuser les règlements qui encadrent leur utilisation	●	●	●	●
	Assurer le suivi du plan d'action	Maintenir le poste de conseiller responsable des questions concernant les familles et les aînés et poursuivre les suivis avec le comité de l'Île-d'Orléans	●	●	●	●

Conclusion et remerciements

Le renouvellement de la Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans a été l'occasion de mettre les forces des six municipalités à contribution vers un objectif commun pour le mieux-être des familles et des aînés d'ici. En s'engageant dans cette démarche, elles ont manifesté leur désir de mieux répondre aux besoins et aux réalités de leurs citoyens et d'offrir un environnement propice à l'épanouissement des enfants, des parents et des aînés. En privilégiant l'élaboration de sept plans d'action, la présente politique a permis de retenir des actions locales et d'autres plus globales afin de créer une synergie tout en maintenant les particularités villageoises.

Par leur contribution et leur mobilisation, les citoyens, les élus et employés municipaux, ainsi que les acteurs du milieu ont déjà commencé à donner vie à cette politique. L'implication de tous est garante de l'atteinte des objectifs et permettra d'améliorer le milieu de vie actuel au bénéfice des familles et des aînés. Cette démarche apporte un souffle nouveau dans les municipalités et engendrera de nouvelles initiatives porteuses, tant pour les générations actuelles que futures.

La MRC de L'Île-d'Orléans tient à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à cette démarche constructive et participative dans le but d'assurer et d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. Des remerciements sincères sont adressés aux élus des six conseils municipaux et de façon toute particulière à ceux et celles qui se sont impliqués au sein du comité de la politique de la famille et des aînés, contribuant ainsi à son succès.

COMITÉ DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

MRC de L'Île-d'Orléans	M^me^ Chantale Cormier M^me^ Véronique Gravel
Municipalité de Saint-Pierre	M^me^ Caroline Turgeon M^me^ Véronique Gravel
Municipalité de Sainte-Pétronille	M. Yves-André Beaulé
Municipalité de Sainte-Famille	M. Marc-Antoine Turcotte
Municipalité de Saint-Laurent	M. Sylvain Delisle
Municipalité de Saint-Jean	M^me^ Chantal Daigle M^me^ Élisabeth Leclerc
Municipalité de Saint-François	M. Patrick Morin



© William Bouchard, 10 ans



© Catapulte Design





© pectine.ca





MRC de L'Île-d'Orléans

2480, chemin Royal
Sainte-Famille (Québec) G0A 3P0

Téléphone : 418 829-1011

mrc.iledorleans.com